



Après le 1^{er} tour des Elections Municipales (09 mars 2008)

« Le Collectif des Associations pour la sauvegarde de l'environnement, de la qualité de vie et du patrimoine de Pornichet, prend acte des résultats du 1^{er} tour des municipales.

Le vote sanction contre le maire sortant, Jacques Lambert, conforte la position du Collectif qui s'est toujours très clairement opposé au Plan Local d'Urbanisme voté par la municipalité sortante en 2007, et qui a émis de nombreuses remarques sur le projet Hippocampe, totalement ignorées par cette même municipalité. Ce résultat démontre que l'action du Collectif est bien en phase avec les préoccupations des Pornichétins, et que ces associations constituent une force de proposition qu'il ne faut pas dédaigner.

Quel que soit le résultat à l'issue du 2^{ème} tour, elles resteront très attentives à l'action de la prochaine équipe municipale. »

Pornichet, le 13 mars 2008
Communiqué publié conjointement par les Associations PROSIMAR, APEP et CVPC&O